



Maintien et complément de salaire

Par **mitou**, le **25/09/2008** à **23:16**

Bonjour à tous

j'appartiens à la convention collective ceramique de france industries.

je suis en arret maladie depuis le 27 mai 2008

j'ai eu le maintien de salaire pou mai et le mois de juin j'ai 2 supprimés de mon salire et depuis c'est la caisse qui me verse les indemnités journalières.

je trouve ça anormal parcque en 2005 opéré du genou gauche j'ai eu le maintien de salire pendant 3 mois idem pour 2006 opération de genou droit 3 mois de maintien de salaire et 2008 j'ai pas eu droit au maintien.

dites moi svp si vous trouvez ça normal

merci d'avance pour vos réponse

cordialement